



ZIP DE QUÉBEC ET CHAUDIÈRE-APPALACHES

COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Terminal de granules de bois à l'Anse au Foulon: des consultations publiques s'imposent!

Québec, le 8 novembre 2013, La ZIP de Québec et Chaudière-Appalaches, organisme de concertation pour la conservation, la réhabilitation et la mise en valeur du fleuve Saint-Laurent actif dans le milieu depuis plus de 20 ans, demande aux différents gouvernements de prendre les mesures nécessaires afin que la population soit consultée en regard du projet du terminal de granules de bois à l'Anse au Foulon avant qu'il aille de l'avant.

L'organisme estime que ce projet se déploiera dans un espace stratégique à l'Anse au Foulon en plein centre-ville proche des quartiers centraux habités et où l'on a investi des millions de dollars pour que les citoyens puissent se réapproprier le fleuve. C'est un projet qui aura un impact majeur (un projet qui comprend un terminal avec 2 silos d'une hauteur de 45 mètres) sur une ville du Patrimoine mondial et qu'il est important de prendre le temps nécessaire pour l'évaluer.

Il n'y a pas si longtemps, nous avons demandé que le projet de la phase 3 de la promenade-Samuel-De-Champlain soit l'objet d'une consultation publique, ce que le Ministre de l'Environnement du Québec, M. Yves-François Blanchet a accepté. Nous croyons, que les commentaires émis par les citoyens lors des consultations publiques organisées au mois de juin passé, sauront profiter au projet qui répondra davantage aux attentes du milieu. Pourquoi alors le projet du terminal de granules de bois, qui se fera dans le même secteur, devrait-il être soustrait du processus de concertation et de consultation publique?

Comme organisme de concertation ayant organisé de nombreuses consultations publiques et de concertation du milieu, nous croyons que le développement durable repose d'abord sur l'implication réelle des citoyens et des intervenants du milieu. Nous sommes en faveur du développement économique portuaire et maritime mais celui-ci doit se faire en harmonie avec le milieu notamment pour des activités industrielles se déroulant en plein centre-ville.

Les consultations publiques doivent reposer sur des études pertinentes et complètes. Nous pensons qu'il n'y a pas plusieurs façons de préparer ces études d'impacts. Les seules possibles sont celles qui donnent toute l'information nécessaire aux citoyens pour comprendre et adhérer au projet.

Nous espérons que les trois paliers de gouvernement, fédéral, provincial et municipal, feront abstraction de toute barrière de juridiction pour remédier à la situation actuelle où l'on veut réaliser le projet et procéder rapidement sans aucune consultation de la population.

Le fleuve appartient d'abord et avant tout aux citoyens.

Pour toute information :

Hamida Hassein-Bey, directrice générale

ZIP de Québec et Chaudière-Appalaches

Organisme de concertation pour la conservation, la réhabilitation et la mise en valeur du fleuve
Saint-Laurent actif depuis 1991

Édifice La Fabrique

295, boulevard Charest est, bureau 099

Québec (Québec) G1K 3G8

418-522-8080

www.zipquebec.com